



1. EDITORIAL

L'amorce de la mutualisation entre l'IMP Les Catherinettes et l'IMPro les Artisans en vue de la création d'un IME se concrétise. Cette nouvelle dynamique, dont l'objectif est la qualité, la continuité et la cohérence du parcours d'accompagnement de la personne, nécessite un accompagnement au changement pour permettre ainsi à chacun de prendre sa part dans la réflexion pour transformer les freins au projet, en opportunité. Au cours du deuxième semestre de 2015, des bases de ce regroupement ont été posées en :

- ⇒ mettant en œuvre des temps de partage d'outils et de formalisation des connaissances et des compétences professionnels entre les deux établissements ;
- ⇒ mettant en commun des compétences uniques (infirmière, assistante de service social) ;
- ⇒ mutualisant la direction des deux structures et en travaillant en équipe de direction sur la méthodologie et la feuille de route adaptées aux spécificités de chacun.

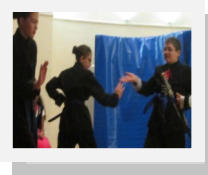
2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Soutenir le bénéficiaire dans son environnement :

- * Ouverture des groupes consolidée d'année en année :
- ⇒ près de 24 ateliers éducatifs, thérapeutiques, communs thérapeutiques/éducatifs : Makaton, DNP, eutonnie, communication, langage, musicothérapie,

- écoute musicale, psychomotricité, découverte du goût, patouille, ortho-motricité....
- ⇒ Poursuite des ateliers décloisonnés et passerelles éducatives ou scolaires inter-unités ;
- ⇒ Atelier karaté hebdomadaire (passage ceinture jaune) ;
- ⇒ Atelier danse : inter-groupes avec une représentation en fin d'année ;
- ⇒ Ouverture et créativité au rendez-vous lors de la fête d'hiver de décembre.

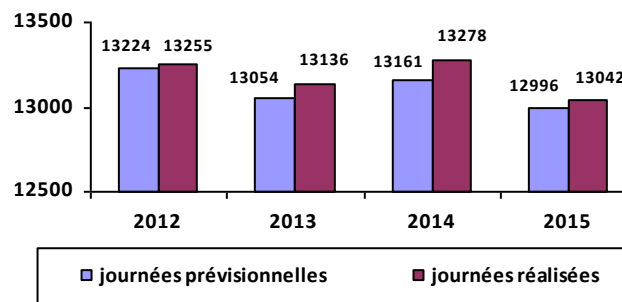
* Prise en compte des besoins en termes de vie affective et sexuelle des jeunes : consolidation des ateliers « vie affective et estime de soi » : après la mise en place en 2014 d'un groupe de paroles de jeunes filles pré-adolescentes et adolescentes : qui suis-je, comment mon corps est fait, la puberté, ma relation à l'autre, c'est quoi être amoureux...., un groupe de parole adressé aux garçons a pu être mis en place en 2015.



* Poursuite de l'Art thérapie.

* Médiation animale avec l'Association AIMA : 20 séances sur l'année avec participation d'une vingtaine de jeunes ; un soutien de la Fondation Sommer (2014/2015) a permis d'organiser un temps supplémentaire en terme de prise en charge à savoir une semaine pour 5 jeunes autour du travail avec les ânes, sur le site d'HEITEREN.

Evolution des journées réalisées



Les journées réalisées restent stables d'années en années.

Chiffres clés concernant les bénéficiaires accueillis dans l'année

	2012	2013	2014	2015
Agrément	72	72	72	72
Nbr de jours de fonctionnement	200	200	200	200
Journées prévisionnelles	13 224	13 054	13 161	12996
Journées réalisées	13 255	13 136	13 278	13042
Ecart	31	82	117	46
	0,23%	0,62%	0,89%	0,35%
Taux d'occupation	92,21%	91,50%	92,45%	90,91%
Nombre de personnes accompagnées dans l'année	84	83 mais 82 au réel	86	84

Mouvements nombre d'entrées/sorties

Admissions - Provenance	Nombre
Domicile / milieu ordinaire	7
Etablissement de santé	3
Etablissement médico-social	2
Total admissions	12

Sorties - Orientation	Nombre
IME/IMPro internat	4
IME/IMPro semi-internat	11
Déménagements	0
Domicile / milieu ordinaire	0
Total sorties	15

- **Evolution de la typologie des handicaps** (sur la totalité des personnes accompagnées dans l'année)

Année	Effectif considéré	Déficience principale : déficience intellectuelle		
		Profonde et sévère	Moyenne	Légère
2012	84	46	33	5
2013	82	50	29	3
2014	86	50	33	3
2015	84	55	29	0

Repérer les besoins émergents :

- * poursuite du travail d'adaptation de l'accueil d'un groupe de jeunes 14-20 ans plurihandicapés suite à la demande de l'ARS d'une continuité de l'accompagnement des jeunes sans solution d'orientation - formation du personnel en parallèle concernant les activités et les apprentissages chez les personnes sévèrement handicapées ;
- * poursuite des passerelles IMP/ IMPRO pour les jeunes en liste d'attente ;
- * partenariat IMP/ ARS / MDPH pour la gestion des situations difficiles ; accueil d'un jeune en fauteuil roulant pour une évaluation sur un an ; poursuite de la prise en charge d'un jeune avec de gros troubles du comportement.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

- * Activités vers l'extérieur à travers les sports : piscine, patinoire toute l'année, accessibilité au stade de l'Europe de la Ville de Colmar, challenge handikaraté avec le club de Sélestat.
- * Poursuite des projets en lien avec les projets collectifs des unités de vie, les projets personnalisés, et les collaborations avec les parents : socialisation, autonomie, apprentissage du code de la route, règles de sécurité et bien être.
- * Sorties extérieures mensuelles « ados ».
- * Journée « Nouvel Envoyé » à Strasbourg.
- * Aménagement et inauguration de la cour de récréation.
- * Investissement d'une nouvelle cuisine pédagogique.
- * **Ouverture en septembre d'un Dispositif « Passerelle » à l'école Saint-Nicolas de Colmar (partenariat ARS / Education Nationale / ARSEA / Ville de Colmar) dont l'objectif est d'assurer une prise en charge pluridisciplinaire décloisonnée en faveur de 5 jeunes porteurs de TSA en attente d'une place à l'IMP (expérimentation sur 3 ans).**



3.2. Partenariat :

- Dans le cadre médico-social : Intervention d'ABA, liens avec le CRA par la participation au réseau ; accompagnement du CRA dans la mise en place de l'analyse fonctionnelle ;
- Dans le cadre sanitaire : rencontre annuelle avec les neuropédiatres du Parc, mise en place d'un dépistage bucco-dentaire « offert » par une équipe de la Mutualité Française ;
- Dans le cadre éducatif : organisation du spectacle intitulé « au bois dormant » en partenariat avec la Comédie de l'Est, participation aux journées EcoLO Tri ;
- Dans le cadre du Mécénat pour le financement de loisirs et de projets avec l'association « Le Temps de vivre », le Kiwanis (rencontre avec Sébastien Loeb dans le cadre de la vente d'une cuvée spéciale au profit de l'IMP), la Fondation Sommer.



3.3. Travail avec les familles

- * Organisation du mois de la parentalité en novembre.
- * L'IMP, en étant inscrit au sein du réseau REAAP, se propose d'être ressource sur les thématiques de l'accompagnement à la parentalité dans les situations de handicap des jeunes ;
- * Consolidation des ateliers Makaton parents : après l'initiative lancée fin 2014, cet atelier s'est consolidé en 2015. Grande émotion vécue lors de leur représentation à la fête d'hiver ;
- * Soirée de partage autour de l'accompagnement de la vie affective des adolescents porteurs de handicaps, grâce au soutien financier du REAAP une quinzaine de familles ont pu venir partager leurs réflexions, vécus, entendus et accompagnés par Madame AGHTE, sexopédagogue suisse ;
- * Groupe fratrie consolidé en termes de rythme (à chaque période de congés scolaires).

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

- * Consolidation des temps de « R'Veil scientifique » : temps mensuels de mises à jour des connaissances à partir de recommandations, de retours de formations, conférences, lectures ; ouverts à tous en tant qu'orateurs !
- * Concertations régulières du groupe de réflexion et d'analyses de pratiques thérapeutiques, pour une veille scientifique régulière et une coordination mensuelles ;
- * Poursuite de la dynamique du **comité de veille** des recommandations des bonnes pratiques professionnelles et du suivi de la démarche qualité.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/15

Les faits marquants ont été le changement de direction, puisqu'à partir de février C. Riedel a été nommée sur un autre établissement, et la mise en place fin de l'année d'un tutorat pour tout nouveau professionnel. Renfort AMP pour deux admissions prioritaires compliquées

CDI

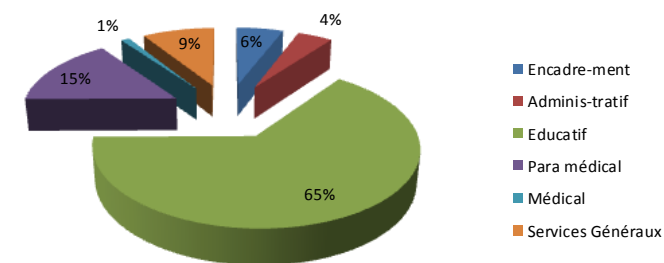
Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein) - 205 jours de fonctionnement en 2015

2013	2014	2015
33,66	33,92	34,60

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Adminis-tratif	Educa-tif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	34,60	2,00	1,50	22,40	5,27	0,36	3,07
CDD temporaire	1,20			1,20			
CDD remplacement	2,60			2,50	0,10		
Contrats aidés	2,00			2,00			
Maitres	6,00			6,00			

Répartition du personnel en CDI par catégorie



6. CONCLUSION

Si 2015 a été sous le signe du rapprochement entre les équipes de l'IMP Les Catherinettes et de l'IMPro Les Artisans, 2016 nous permettra, avec les éléments de la nouvelle évaluation interne, de poser les bases du futur projet d'établissement de l'IME et de poursuivre la dynamique de mutualisation.